

# Médiscoppe

La newsletter de la faculté de médecine Sorbonne Université



## AUTONOMIA, premier centre de recherche et d'innovation en Île-de-France dédié aux personnes en perte d'autonomie

Dans le cadre des lauréats SESAME Filières - France 2030, la Préfecture et la Région d'Île-de-France cofinancent AUTONOMIA qui est considéré comme projet structurant pour la filière santé. Il se voit attribuer un financement de 2 millions d'euros. Sa directrice, Dr Christine Boutet -Rixe répond à nos questions. [Lire l'interview](#)

### Recherche

Campagne d'investissement

Bourses de recherche mobilité entrante et sortante actions

### Formation

Le module de Sciences Humaines et Sociales de la 6e année de médecine

### Pédagogie

La relation de soins au cœur des rencontres pédagogiques d'Île-de-France 2024

### Vie étudiante

Avant-première de l'épisode 9 du podcast Le Serment d'Augusta

Souçons de simulation, d'exagération, renvoi vers les professionnels de santé mentale... Lorsque vous êtes confronté.e à un symptôme somatique que vous ne parvenez pas à expliquer organiquement, comment réagissez-vous ? Depuis Platon puis Descartes, notre civilisation occidentale opère une scission entre le corps et l'esprit. Et cette conception dualiste fait des ravages dans le soin.

Inscription gratuite

### Événements

Conférences de la Faculté de Santé : Pierre Carli et les situations sanitaires d'urgence



### Ressources humaines

Actualités

### Direction technique

Travaux en vue de l'accueil d'une nouvelle équipe de recherche au sein de l'UMR 1166

### L'échos des facultés

**S** Les Précieuses ridicules de Molière

**S** La fragmentation des embryons passée au microscope



# La une

## → AUTONOMIA, premier centre de recherche et d'innovation en Île-de-France dédié aux personnes en perte d'autonomie

Dans le cadre des lauréats SESAME Filières - France 2030, la préfecture et la Région d'Île-de-France cofinancent AUTONOMIA qui est considéré comme projet structurant pour la filière santé. Il se voit attribuer un financement de 2 millions d'euros. Sa directrice, Dr Christine Boutet -Rixe répond à nos questions.

### Bonjour Christine, pouvez-vous nous présenter AUTONOMIA?

Un tiers des technologies commercialisées pour compenser la réduction d'autonomie liée à l'âge, la maladie ou un handicap est abandonné à 3 mois suite à des difficultés, pour les professionnels de santé et les patients, d'identifier leurs besoins réels et de tester les solutions de manière sécurisée et normée. Par ailleurs, l'application de la nouvelle réglementation européenne sur les dispositifs médicaux représente un enjeu majeur pour les entreprises par la mise en place d'évaluations cliniques maintenant devenues obligatoires.

Pour traiter la complexité des enjeux de l'autonomie, de façon radicalement nouvelle, Sorbonne Université et l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris s'allient pour la première fois en créant une unité mixte de service : l'UMS AUTONOMIA.

Ces deux piliers de la recherche en France lancent cette structure ouverte, en plaçant



au cœur du dispositif les personnes en perte d'autonomie et cela pour tout type de perte d'autonomie quel que soit l'âge, la maladie ou le handicap.

AUTONOMIA permet de réunir autour de projets de Recherche et Innovation (R&I), les chercheurs, professionnels de santé, usagers, start-ups, Petites et Moyennes Entreprises (PME), Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI), Grandes Entreprises (GE) pour faire naître les solutions de demain. La force d'AUTONOMIA consiste à mettre au cœur de la recherche le « sujet-utilisateur » quel que soit son âge ou l'origine de sa perte d'autonomie, pour challenger l'ergonomie et le bénéfice attendu de solutions à impact.

AUTONOMIA propose cette plate-forme d'accueil de projets de recherche en innovation technologique, d'envergure internationale, implantée à Ivry-sur-Seine au sein de l'hôpital Charles-Foix du GHU AP-HP.Sorbonne



Université, sur une surface de 1 600 m<sup>2</sup>, rénovée grâce à un financement régional de 6,1M€ dans le cadre du Contrat Plan État-Région en Île-de-France .

### **AUTONOMIA est la première Unité Mixte de Service constituée entre Sorbonne Université et l'AP-HP, que propose-t-elle d'innovant ?**

Placer la personne en perte d'autonomie au centre de la recherche et de l'innovation est l'atout majeur de la plateforme ; les chercheurs pourront s'appuyer en particulier sur les patients de l'AP-HP volontaires pour faire partie intégrante des travaux de recherche et aller vers le statut de « patient chercheur » que souhaite promouvoir AUTONOMIA.

Les deux partenaires unissent leurs forces au sein de cette UMS afin de proposer aux innovateurs de tous horizons l'inclusion des patients de l'AP-HP, dans le respect de la Recherche Impliquant la Personne Humaine (RIPH). Le savoir-faire dans ce domaine sera un véritable accélérateur et facilitateur de l'innovation pour les chercheurs d'origine publique ou privée, permettant ainsi d'écouter les futurs utilisateurs de cette innovation, immergés dans les lieux

de vie reconstitués proposés par la plateforme. Le site propose des bancs d'essais tels qu'un domicile, une chambre d'hôpital (avec système d'information permettant des jeux de test), un escalier « connecté » équipé de capteurs, une plateforme d'analyse du mouvement de 80m<sup>2</sup> , un espace de télémedecine mais aussi la possibilité de reconstitution à la carte de différents environnements tels qu'un cabinet médical par exemple mais aussi une rue connectée en extérieur. Autre originalité, AUTONOMIA assure la logistique du transport des sujets volontaires sur le périmètre de la région Île-de-France (patients de l'AP-HP ou volontaires sains) identifiés par les chercheurs, afin d'effectuer les investigations sur le site AUTONOMIA en journée.

### **AUTONOMIA, lauréate SESAME filières France 2030 vient de remporter un financement de 2 M d'euros, quels axes allez-vous déployer ?**

Récemment lauréate SESAME Filières – France 2030 dans le cadre de l'émergence de projets innovants sur le territoire francilien, AUTONOMIA premier centre de recherche et d'innovation en Île-de-France dédié aux personnes en perte d'autonomie est considéré comme projet



structurant pour la filière santé par la préfecture et la Région Île de France. Ainsi, cela nous permet de lancer un [Appel à Manifestation d'Intérêt \(AMI\)](#) auprès des innovateurs afin de recevoir sur la plateforme les premiers projets dès 2025. Les axes de recherche sont ouverts, ils pourront porter sur l'axe du « mieux vieillir » bien évidemment mais aussi sur les axes « mieux se déplacer », « mieux récupérer », « mieux respirer » par exemple ainsi que sur tout besoin identifié par les situations de handicap ; la plateforme s'adresse à toutes les origines de réduction de l'autonomie des personnes quel que soit leur âge.

### **Autonomia va bientôt ouvrir ses portes, comment se déroulera l'accueil des patients et des chercheurs ?**

AUTONOMIA propose à la carte des espaces, des équipements de haute technologie et des services d'accompagnement sur le temps de recherche et développement de projets innovants. L'objectif est de créer et évaluer collectivement les solutions d'autonomie de demain dans une optique de mise à disposition accélérée des innovations technologiques pour les utilisateurs. En se plaçant ainsi en plein cœur de l'écosystème santé, au croisement de l'hôpital, de la ville et du domicile, dans un espace ouvert public-privé permettant synergies et collaborations en conditions de vie réelle.

La plateforme de recherche est constituée de 2

plateaux de 800 m<sup>2</sup> chacun.

Le rez-de-chaussée est réservé à l'accueil des sujets-patients proposant les bancs d'essais comme énoncés ci-dessus ; chaque banc d'essais est adossé à une régie technique qui propose les équipements nécessaires aux chercheurs tels que caméras et capteurs d'analyse du mouvement, équipements informatiques entre autres , afin de proposer aux chercheurs un véritable « plug and play » ; à noter que les banc d'essais sont tous équipés en fluides médicaux ( O<sub>2</sub> et vide) et qu'un espace de prélèvements biologiques est aussi proposé. Nous avons apporté beaucoup de soin à la constitution de l'espace d'accueil, de préparation et d'accompagnement des sujets reçus sur la plateforme qui se veulent sécurisants et conviviaux.

Le niveau supérieur est réservé à l'accueil de chercheurs : espaces de travail et de salles de réunions, tous équipés en visio-conférence, salle de convivialité et de déjeuner. Un FABLAB Santé de 80 m<sup>2</sup> équipé en divers outils est mis à disposition des innovateurs.

La plateforme est en cours d'installation de tous ces équipements afin d'être prêts à accueillir les projets pionniers lauréats de l'AMI.

# Événement

---

## → Conférences de la Faculté de Santé

Pierre Carli propose une conférence sur les situations sanitaires exceptionnelles et médecine de catastrophe, 40 ans d'expérience française, quelles leçons pour demain ? le 16 mai à 17h30 dans l'amphithéâtre E (105 bd de l'hôpital).

Pour [revoir la conférence, voici le lien YouTube](#)

Pour voir ou revoir les vidéos des précédentes conférences, rendez-vous sur notre site Web [en cliquant sur la page de l'événement passé](#).



# Recherche

---

## → Campagne d'investissement

Chaque année, la Faculté de Santé lance un appel à projets à l'attention de ses unités de recherche et de service, en vue du financement de l'achat d'équipements.

Lancé en décembre 2023, cet appel à projet a permis ce mois de mars l'allocation de 500 000 € pour le financement de projets d'achats, sur proposition du Conseil en Stratégie de la Recherche de la faculté, validée par le conseil de faculté. 15 unités ont soumis et priorisé des demandes de financement ou cofinancement ; toutes se sont vu allouer une dotation financière pour au moins l'une d'elles. En tout, 16 demandes ont été classées en liste principale et permettront tant des acquisitions nouvelles que des remplacements d'équipements obsolètes, principalement dans les domaines expérimentaux et informatiques.

## → Bourses de recherche mobilité entrante et sortante actions 2024

### OBJECTIF

Développer/renforcer/initier les échanges scientifiques entre les centres de recherche de minimum deux pays. L'action entreprise devrait avoir un effet bénéfique durable sur un laboratoire comme par exemple l'obtention d'un label international, le développement ou le renforcement d'un partenariat stratégique. Tous les domaines de recherche sont éligibles.

### FINANCEMENT

- Les budgets alloués sont destinés à financer le transport et le séjour des mobilités des chercheurs, **dans la limite de 2 mois de séjour**. Les financements doivent impérativement être utilisés entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année 2024 ; ils ne peuvent être reportés sur l'année suivante.
- Pour évaluer le montant d'une bourse, 50% du barème des frais de mission pour les agents publics sera appliqué.
- Un seul séjour par laboratoire pourra être financé en 2024.
- Cette bourse est cumulable avec d'autres financements.

### PUBLIC VISÉ

Tout public dont les travaux seront bénéfiques à un laboratoire rattaché à la Faculté de Santé de Sorbonne université : chercheurs/enseignants-chercheurs/hospitalo-universitaires /praticiens hospitaliers, personnels techniques des laboratoires (BIATS/ITA), post-doctorants,

doctorants. Nous avons comme objectif un équilibre entre les mobilités sortantes et entrantes.

## ORGANISATION

- Les candidats sortants peuvent effectuer leur séjour dans des laboratoires de recherche publics ou privés, scientifiques ou industriels.
- Les candidats entrants doivent effectuer leur séjour dans un laboratoire de recherche de la Faculté de Santé de Sorbonne université.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

- Excellence scientifique de l'établissement d'accueil/d'envoi.
- Compétence et qualité des équipes d'accueil.
- Complémentarité des équipes et transfert mutuel de compétences.
- Retombées scientifiques.

## PROCÉDURE

- Les documents à transmettre par mail à [medecine-international@sorbonne-universite.fr](mailto:medecine-international@sorbonne-universite.fr) :
  1. Une invitation de la part de l'établissement d'accueil.
  2. Une description du projet sur 2 pages maximum.
  3. Le CV du candidat sur 3 pages maximum.
  4. La description du laboratoire d'accueil pour la mobilité sortante sur 1 page maximum.

Les demandes seront examinées lors de 2 campagnes annuelles (dates limites de



soumission 3 juin 2024 et 2 septembre 2024).

La sélection des projets est opérée par une commission composée de représentants du comité recherche de la Faculté de Santé de Sorbonne Université / Direction générale de la Faculté de Santé de Sorbonne Université / vice-doyenne Relations Internationales. Le retour au porteur aura lieu sous un délai d'un mois (soit 3 juillet et le 2 octobre).

Les fonds seront versés au laboratoire d'accueil du chercheur sous forme d'un forfait.

Un rapport sera à remettre au comité recherche de la Faculté de Santé, ainsi que la preuve des dépenses engagées (billets d'avion/train, factures d'hôtels, etc...). En outre, un retour d'expérience à partager avec la communauté de la faculté est attendu pour être diffusé dans différents canaux de communication.

Pour toute question relative à cet appel à projet, vous pouvez contacter [medecine-international@sorbonne-universite.fr](mailto:medecine-international@sorbonne-universite.fr)

Ce programme sera récurrent et donc reconduit en 2025. Pour l'année 2025, les conditions changeront en fonction des évolutions et du succès du programme en cours.

# Formation

## → Le module de Sciences Humaines et Sociales de la 6<sup>e</sup> année de médecine (DFASM3)

Notre société a largement évolué ces dernières années sur les questions relatives au rapport au corps, à la relation de soin et à la perception du monde d'une façon générale. Ceci est intervenu notamment sous l'effet du mouvement « mee too », de l'épidémie COVID, et de la prise de conscience au sujet des changements climatiques et la perte de la biodiversité. Pour accompagner et nourrir cette réflexion globale dans le cadre de la R2C, il a été proposé d'introduire un module de sciences humaines et sociales dans le curriculum des études de médecine. Le but de cet enseignement proposé en 6<sup>e</sup> année de médecine (Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 3) est de donner une ouverture sur le monde actuel en dehors des connaissances *médico-scientifiques*, et d'aider les étudiants à former leur identité professionnelle en donnant du sens à ce qu'ils vivent au cours de leur formation. L'idée est de mieux comprendre le monde actuel et de pouvoir se situer dans ce monde face aux enjeux de la médecine. Nous proposons, au travers de cet enrichissement culturel de l'enseignement, des pistes pour améliorer la qualité du soin aux étudiants qui vont commencer leur internat. Cet enseignement insiste sur l'amélioration de la communication, le développement de l'empathie, et de l'intelligence émotionnelle, la pensée critique et la réflexivité, la reconnaissance des différences sociales et culturelles qui peuvent influencer le soin. Il invite à acquérir des notions élémentaires sur les aspects historiques, épistémologiques et



anthropologiques de la santé, ainsi qu'à prendre conscience des enjeux éthiques de l'exercice de la médecine. Il met en exergue l'intérêt de l'interdisciplinarité dans le soin et montre des chemins vers la communauté des soignants. Il évoque également la puissance du partage entre le savoir expérientiel et le savoir médico-scientifique. Enfin, cet enseignement fait réfléchir à la responsabilité sociale de la profession médicale, dans une optique de santé publique et dans une perspective de démocratie en santé.

Sur un plan pratique, il se déroule sous la forme d'enseignements interactifs souvent à base de vignettes cliniques ou de courtes vidéos qui permettent d'introduire les contenus théoriques ou de les illustrer. Il fait appel à des intervenants issus des différentes filières de santé (maïeutique, psychologie, soins infirmiers, etc.) et à des intervenants issus de différentes disciplines universitaires non-médicales (sociologie, philosophie, éthique). Une place est laissée au débat et au partage d'expérience au cours de ces enseignements. Cet enseignement comporte également une partie en auto-apprentissage sous la forme d'un podcast d'humanités médicales : « le Serment d'Augusta » <https://lnk.to/sermentaugusta>.

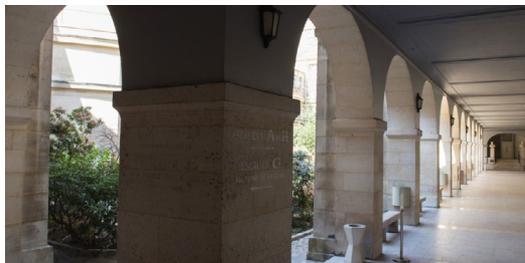
Pr Emmanuel Flamand-Roze

# Pédagogie

## → La relation de soins au cœur des rencontres pédagogiques d'Île-de-France 2024

La 5<sup>e</sup> édition des Rencontres pédagogiques d'Île-de-France (co-organisées par Sorbonne Université et l'Université Paris Cité) s'est tenue vendredi 15 mars à la Faculté de Santé de Sorbonne Université. Elle fut l'occasion d'aborder cette année la thématique de la relation de soins dans l'enseignement de laquelle la faculté s'est engagée depuis de nombreuses années. Preuve de cet engagement, la Faculté de Santé est dotée d'un département d'enseignement de la relation de soins, actuellement dirigé par le Pr Laure Gossec, qui coordonne les nombreux enseignements et actions dans ce domaine, intervenant auprès des étudiants de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année.

Après avoir rappelé les raisons pour lesquelles l'apprentissage de la relation de soins doit être une pierre angulaire de la formation des futurs professionnels de santé, et les moyens mis en place dans notre faculté depuis une quinzaine d'années pour y parvenir, deux enseignants de Sorbonne Université ont présenté des enseignements originaux développés dans cette thématique : le docteur Emmanuelle Dolla a présenté un séminaire pour les DES d'anesthésie-réanimation autour de l'annonce des mauvaises nouvelles, organisé en collaboration avec un groupe de négociateurs international partenaire de l'université, soulignant les nombreux points de convergence entre la négociation (quel que soit le domaine), et la relation de soins, puis le Professeur Poitou-Bernert a ensuite présenté les ateliers PREMEDI, organisés avec les patients



partenaires pour les étudiants de deuxième cycle d'études médicales sur les préjugés en médecine, qu'elle a mis en place avec le Pr Cadwallader et le Pr Cornet.

Le Pr Marc Braun, ancien président du conseil scientifique en médecine, a ensuite pu développer les modalités d'évaluation des compétences de la relation de soins, mais aussi de la coopérativité, de la communication et autres compétences dites « douces » (soft skills littéralement), et leur prise en compte dans la nouvelle modalité d'évaluation des étudiants en médecine par les ECOS. D'autres aspects proches de la relation de soins ont également pu être abordés, comme l'enseignement de la communication par le Pr Miyara, avant de clôturer la journée par des controverses sur les thématiques de la formation continue en pédagogie et l'enseignement par capsules vidéos, qui ont engendré des débats nourris et de très nombreuses réactions. Nous vous donnons rendez-vous le 21 mars 2025 pour les 6<sup>es</sup> rencontres pédagogiques sur la thématique des modalités d'enseignement en 2025.

*Fleur Cohen, vice-doyenne déléguée chargée de la formation à la pédagogie et de la recherche en pédagogie*

# Direction technique et d'exploitation

---

## → Travaux en vue de l'accueil d'une nouvelle équipe de recherche au sein de l'UMR 1166 - unité de recherche sur les maladies cardiovasculaires et métaboliques

L'UMR 1166, unité de recherche sur les maladies cardiovasculaires et métaboliques accueillera prochainement l'équipe de recherche maladies métaboliques, diabète et comorbidités dirigée par Fabienne Foufelle, hébergée actuellement sur le Centre de Recherche des Cordeliers.

Cette équipe viendra renforcer l'axe de recherche sur les maladies cardiovasculaires et métaboliques en apportant son expertise notamment sur le diabète, la NASH et la signalisation lipidique. Cet accueil permettra de préparer en toute confiance le prochain contrat quinquennal de l'unité. La cohérence scientifique et le caractère stratégique de ce projet d'accueil d'équipe ont été reconnus par le Conseil Stratégie Recherche de la Faculté de Santé. L'accueil de cette nouvelle équipe a nécessité des travaux de restructuration, de rénovation et d'aménagement d'une surface totale de 452 m<sup>2</sup> dont 143 m<sup>2</sup> de surface tertiaire et 309 m<sup>2</sup> de surface laboratoire aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages du bâtiment 91. Les travaux, essentiellement de peinture, sol, climatisation et ventilation ont démarré en septembre 2023 par un désamiantage de la zone pour s'achever fin mars. L'UMR S 1166 est donc prête à accueillir l'équipe de Fabienne Foufelle dans les prochaines semaines.



# Ressources humaines

## → Les actualités des ressources humaines

### DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LES INSCRIPTIONS CONCOURS ITRF

Les inscriptions aux concours ITRF sont ouvertes nationalement sur le site du Ministère depuis le mardi 2 avril 2024, et jusqu'au mardi 30 avril 2024 (date de clôture des registres d'inscription et date limite d'envoi des dossiers par voie postale, le cachet de la poste faisant foi). Vous y trouverez également les informations relatives aux conditions d'inscription, à l'organisation des épreuves, et au suivi de votre candidature après votre inscription (réception du dossier, recevabilité, dates des épreuves, résultat d'admissibilité et d'admission, notes...).

Comme chaque année, Sorbonne Université met en place des dispositifs complets d'aide à la préparation des concours.

Retrouvez toutes les informations en cliquant sur les liens ci-dessous :

- [Les postes ouverts aux concours de catégorie A](#)
- [Les postes ouverts aux concours de catégorie B](#)
- [Les recrutements BOE](#)
- [Les recrutements détachement corps supérieur BOE](#)

Les recrutements directs : <https://recrutement.sorbonne-universite.fr/fr/personnels-biatss/recrutements-directs-itrf.html>

Pour s'inscrire aux formations de [préparation au concours](#).



### LES CAMPAGNES 2024 DE PROMOTIONS CONCERNANT LES PERSONNELS IATSS

1. La campagne des listes d'aptitudes (LA) et tableaux d'avancement (TA) des personnels AENES des catégories A, B et C est clôturée. Les résultats de promotion pour cette campagne seront ensuite consultables sur [le site du rectorat](#). La date d'effet de promotion sera le 1<sup>er</sup> septembre 2024.
2. Mesure phare annoncée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche (MESR), le repyramidage exceptionnel de certains corps ITRF a été lancé pour l'année 2024. La campagne des listes d'aptitude (LA) exceptionnelles pour les personnels ITRF concernant les corps ASI, IGE et IGR est actuellement en cours depuis le 03/04/2024 et jusqu'au 30/04/2024 sur WebITRF. Les contingents de promotion au titre de l'année 2023 pour chaque corps de promotion sont consultables sur le site du [MESR](#). Les résultats de promotion seront également consultables sur le site du MESR mi-décembre pour les IGE et IGR et à compter de fin novembre

2024 pour les ASI. La date d'effet de promotion sera le 1er septembre 2024. Pour mémoire ce dispositif permet aux personnels de la filière et des BAP concernées de pouvoir progressivement bénéficier de voies d'accès favorisées au corps supérieur à celui qu'ils détiennent. Ce dispositif est prévu sur 5 années (2022-2026) pour l'accès aux corps des IGE, d'ASI et de TECH. Cette voie d'accès exceptionnelle est effective durant 3 ans pour le corps des IGR (2022-2024). Cette voie d'évolution de corps inédite, avec des contingents nationaux importants, a pour objectif de favoriser et de valoriser l'évolution de carrière des fonctionnaires occupant des emplois concourant au développement de la recherche ou d'appui à l'enseignement.

Les personnels concernés par ces opportunités sont vivement encouragés à présenter leur candidature, avec le soutien et l'accompagnement de leur responsable de structure et des services RH de la faculté, dès cette année ou les années suivantes.

**Plus d'informations via le [lien suivant](#)**

La campagne de promotion par tableau d'avancement (TA) des personnels ITRF 2024 est lancée depuis le 23 avril 2024, pour se clôturer 31 mai 2024 en lien avec les calendriers ministériels. Le tableau annuel d'avancement permet d'accéder au grade de niveau supérieur. Il a pour objet de reconnaître la valeur professionnelle des agents et leur capacité à exercer les missions confiées au regard des compétences attendues sur leur poste avec le constat d'un potentiel de développement ou

d'une évolution ascendante tout au long de la carrière.

Des dispositifs d'accompagnement pour aider dans la rédaction des dossiers de promotion à destination des agents et des encadrants, notamment des sessions de formation et des guides méthodologiques sont proposés.

Le calendrier des formations et les modalités d'inscription sont disponibles sur l'intranet à la rubrique : Ressources-humaines / formation-des-personnels / catalogue de formation / développement professionnel et les guides méthodologiques sont également disponibles sur l'intranet de Sorbonne Université.

Plus d'informations sur toutes les campagnes en cliquant [sur le lien suivant](#)

### **ECOS, merci à tous les personnels mobilisés en mars et en mai prochain**

L'organisation des examens cliniques objectifs et structurés (ECOS) de nos étudiants se poursuit par la mise en œuvre des examens nationaux en mai prochain.

Cette organisation d'une ampleur inédite nécessite la mobilisation de nombreux agents mais aussi de collaborateurs extérieurs. Les personnels mobilisés peuvent se rapprocher à tout moment du service de gestion IATSS de la direction des ressources humaines pour toute information sur le suivi administratif de leur participation (Gizem Beskardes ou Christine Amaures).

## Entretiens professionnels annuels des personnels BIATSS

La campagne des entretiens professionnels de Sorbonne Université pour l'année 2024, initialement prévue le 22 avril, sera lancée à une date ultérieure non communiquée à ce jour. Pour rappel, elle concernera tous les personnels BIATSS titulaires et contractuels (en CDI ou en CDD de plus d'un an).

Les personnels contractuels bénéficiant d'un contrat post-doctorant ne sont donc pas concernés par ce dispositif. Des formations à destination des agents et des encadrants pour se préparer aux entretiens sont organisées par le bureau des formations. Des guides pratiques sont également accessibles sur l'intranet pour se préparer.

Les comptes rendus d'entretien devront être transmis aux services RH facultaires

Plus d'informations dans un prochain Médiscopie et via un mailing des services de gestion collective dès lancement de la campagne.

Les campagnes 2024 de promotions et recrutements concernant les personnels enseignants

La campagne avancement de grade pour l'année 2024 qui concernait uniquement les hospitalo-universitaires s'est clôturée le 21 mars dernier. Les demandes ont été instruites, et l'avis sur le tableau annuel sera communiqué après le conseil de faculté du 23 avril 2024 le validant.

Pour les personnels enseignants, et s'agissant de la révision des effectifs 2024, le journal officiel ayant été publié le 22 février 2024, les 15

emplois de MCU-PH, et les 16 emplois de PU-PH attendus ont bien été ouverts. Les auditions des candidats devant les sessions du CNU sont actuellement organisées.

La campagne de recrutement des enseignants chercheurs au titre de la révision des effectifs 2024 est toujours en cours.

Les candidatures via Galaxie ont été clôturées le 29 mars 2024 à 16h00 (heure de Paris).

Pour la faculté de santé, 3 emplois de maitres de conférence ont ainsi été ouverts, respectivement pour les départements d'orthophonie, de maïeutique et de psychomotricité.

Les travaux des comités de sélection sont engagés depuis le 18 avril, et ce jusqu'au 16 mai inclus.

Les propositions de sélection seront ensuite validées en conseil d'administration de l'université prévu le lundi 3 juin 2024.

Plus d'informations sur les modalités [via le lien suivant](#)

## Les chaires de professeurs juniors 2024 ont été lancées

Sorbonne Université ouvre 3 chaires de professeur junior au titre de 2024 pour la Faculté de Santé, dans les unités et domaines suivants :

- IPLESP - Epidémiologie et biostatistiques - maladies infectieuses
- CRM - Cellules souches - biothérapie
- ICM - Neurosciences computationnelles

Les directeurs d'unités concernés et leurs équipes, en lien avec le service RH du pôle enseignant de la faculté, constituent actuellement les futurs comités de sélection et le calendrier de recrutement, conditionnant la publication des postes par les services universitaires.

Les inscriptions s'effectueront ensuite sur le [portail ministériel Galaxie](#) selon un calendrier en cours d'élaboration.

## La dématérialisation d'outils et démarches ressources humaines se développe !

Notre université travaille actuellement avec d'autres universités partenaires sur le déploiement d'une plateforme globale de dématérialisation RH, « FTAP digitalisation RH ».

FTAP est le fond de transformation de la fonction publique. L'objectif de FTAP est d'améliorer et d'outiller nos processus pour accroître la qualité de service et l'efficacité de notre activité en termes de ressources, d'image, d'expérience utilisateurs et de sécurité.

Cette plateforme de dématérialisation de

« services » RH simplifiera les démarches administratives, améliorant la continuité et la qualité de service proposée aux agents et leurs relations avec leurs gestionnaires RH. Ceux-ci auront à leur disposition un outil modernisé qui facilitera le traitement des demandes RH qui leur sont adressées.

La plateforme sera disponible et accessible pour l'ensemble du personnel dans le courant du second trimestre 2024.

Dès sa mise en ligne, la plateforme offrira une gamme variée de fonctionnalités aux personnels de l'université en fournissant un accès aux procédures déjà numérisées, incluant les démarches de télétravail et les déclarations sur le portail de signalement des Risques Psychosociaux (RPS). Elle permettra également de formaliser et de répondre :

- Aux demandes de cumul d'activité.
- À la candidature aux campagnes de promotion BIATSS.
- Aux demandes de prestations sociales.

Plus d'informations sur le lancement du portail dans les prochaines semaines

## Dernier rappel : reliquat 2023 de congés annuels, dons de congés

Le congé annuel dû pour une année de référence de service accompli ne peut pas se reporter sur l'année suivante, sauf accord du responsable hiérarchique et dans la limite de 22 jours, à prendre au plus tard le 30 avril de l'année suivante. Il convient donc de solder les reliquats éventuels avant cette date. Au 1<sup>er</sup> mai 2024, les

congés acquis au titre de l'année civile 2023, reportés, non consommés et qui n'ont pas été versés sur le compte épargne-temps durant la campagne 2023 seront perdus.

Il est donc impératif de solder ces reliquats avant de poser des RTT ou congés 2024. Le paiement des jours indemnissables de CET après exercice du droit d'option est prévu sur la paie de mai 2024.

Si vous ne pouvez pas consommer tous vos reliquats d'ici le 30 avril, plutôt que de les perdre, vous pouvez en faire don et ainsi aider un collègue en situation de proche aidant qui a besoin de jours supplémentaires pour accompagner un proche ou un enfant gravement malade.

Pour accéder au formulaire de don et connaître les modalités pratiques d'utilisation, [cliquez ici](#).

### **Actualités relatives à la pause estivale et à la période d'ouverture des Jeux Olympiques**

Comme chaque année et à l'exception des services soumis à astreintes spécifiques, les personnels des services administratifs facultaires seront invités à poser leurs congés estivaux sur la période du jeudi 25 juillet 2024 au soir (le vendredi 26 juillet étant le jour de l'ouverture officielle des JO Paris 2024) au vendredi 16 août 2024 inclus. Les modalités de prise de congés sur la période estivale sont comme habituellement organisées par chaque direction avec leurs équipes.

Par ailleurs, des restrictions de circulation, notamment sur les campus Jussieu et Pitié les jours précédents l'ouverture officielle des Jeux Olympiques, sont d'ores et déjà envisagées par les autorités, et feront l'objet d'une communication ultérieure, afin de favoriser le cas échéant le travail à distance des personnels impactés tout en assurant la continuité de service. directement pilotée auprès du Ministère,

**Vos interlocuteurs à la direction des ressources humaines :**

Directrice des ressources humaines : [Marie-Claude DORMIEUX](#)

Pour toute question relative paie/carrières : votre gestionnaire RH

**Pour les personnels enseignants HU et enseignants chercheurs (EC):**

chef de service : [Pascale BECHU](#)

**Pour les personnels BIATSS :** chef de service : [Gizem BESKARDES](#)

**Coordinatrice de gestion des personnels BIATSS :** [Christine AMAURES](#)

Pour toute question relative à la gestion collective :

Stéphanie TAMA ou Gizem BESKARDES : [Medecine-DRH-GestionCollective@admp6.jussieu.fr](mailto:Medecine-DRH-GestionCollective@admp6.jussieu.fr)

**Pour toute question liée à la formation, à l'accompagnement à la mobilité et à la formation, au recrutement :**

[Sonia BEKKA](#), chargée de recrutement et de l'accompagnement

N'hésitez pas à prendre rendez-vous après de votre interlocuteur dédié.

**COMITÉ ÉDITORIAL :**

Bruno RIOU, Anne-Geneviève MARCELIN, Alain CARRIE, Sophie CHRISTIN-MAITRE, Magali SVRCEK, Sonia BERTIN, Nathalie CARREAU, Marie-Claude DORMIEUX, Laurence JACQUENOD, Thierry LARDOT

Réalisation : Service communication de la Faculté de Santé Sorbonne Université

Crédits photos : Service communication Faculté de Santé, service des relations internationales de la Faculté de Santé